



L'**INITIATIVE** est au cœur du développement économique durable des territoires. Elle est un facteur structurant à condition qu'elle soit identifiée, encouragée, appuyée afin que bien conduite et pérennisée, elle puisse répondre aux opportunités et aux besoins locaux. Depuis 1979, les associations membre du réseau BGE soutiennent les initiatives en particulier celles qui relèvent de l'entrepreneuriat. Elles encouragent l'audace, la prise de risque raisonnée, s'emploient à aplanir les difficultés et ne désarment pas pour trouver des solutions.

Avec **SOLIDARITE** et humanisme, les associations BGE veillent à encourager et promouvoir toutes ces initiatives afin de donner à la démocratie tout son sens, en prodiguant la même écoute pour tous, avec considération, dans le respect des personnes et de leurs aspirations et un souci permanent d'équité et d'égalité des chances.

Les associations BGE font preuve de **professionnalisme**. Elles ont à cœur d'agir dans la rigueur, la confidentialité, l'intégrité et dans le respect de leur label qualité. Elles développent toutes les compétences requises afin d'accompagner au mieux les créateurs et les entrepreneurs. Elles ont à cœur de révéler les talents.

Les associations BGE permettent la **réalisation des personnes** en aidant chacun et chacune à révéler sa capacité à entreprendre, à être acteur de son projet professionnel, à le porter avec fierté, à participer librement et dans l'autonomie à l'équilibre et au développement de son environnement. Source de citoyenneté, l'initiative permet à des personnes de faire l'expérience de la responsabilité individuelle et collective et d'agir ainsi sur le cours de leur existence.

L'initiative est porteuse d'**innovation** par le foisonnement d'idées et de projets qu'elle suscite et génère. Les associations BGE, par leur ancrage dans les territoires et leur proximité avec les créateurs, sont en mesure d'anticiper, de porter voire de provoquer le changement que peut générer l'émergence d'idées nouvelles. Elles incitent les créateurs à détecter, exprimer, et mettre en œuvre ces idées nouvelles, (produit, procédé, organisation, commercialisation, etc.) et les accompagnent pour les transformer en projets économiques pérennes et durables.

Les associations BGE favorisent la coopération et le faire ensemble, vecteur de nouvelles solidarités et de nouvelles opportunités de développement harmonieux et pérenne, d'entreprises respectueuses de leur environnement. Elles s'emploient à inscrire le **développement durable** dans les entreprises qu'elles accompagnent comme dans leurs propres structures.

Ces valeurs fondent le réseau BGE et l'engagement de chacune de ses associations. Elles ont la volonté de les promouvoir avec tous ceux qui y adhèrent, dans la convivialité.

Charte du réseau BGE, Caen, 1991, réécrite en juin 2012 après les échanges sur le projet associatif BGE